



Compte-rendu de formation – Bamako, 11 au 16 nov. 2018

Renforcement des capacités des agents du secteur rural sur « la problématique de gestion des forêts classées en lien avec les occupations (agriculture, élevage, recherche minière, orpillage, urbanisation) »



Réalisé pour le compte de :



Direction nationales des eaux et forêts du Mali

Programme de gestion décentralisée des forêts - GEDEFORII

Novembre 2018



Dates, lieu et participants

La formation a eu lieu du 11 au 16 novembre 2018 au Centre de formation pratique forestier (CFPP) Colonel Jean Djigui KEITA de Tabakoro – Bamako. Elle a été suivie par 31 participants venant de :

- Direction nationale des eaux et forêts (DNEF) : 1 ;
- Cantonnements des eaux et forêts (CEF) de Bafoulabe, Bamako RG, Baraouéli, Bougouni, Douentza, Kadiolo, Kangaba, Kati, Kayes, Kolondiéba, Macina, Nioro, Ségou, Sikasso, Yanfolila, Youwarou : 14 ;
- Directions régionales de l'agriculture de Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou, Sikasso : 5 ;
- Directions régionales de l'élevage de Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou, Sikasso : 5 ;

Etaient également présents un cadre du Programme GEDEFORII, le Président de la Fédération nationale des chasseurs du Mali (FNCM), un représentant de TAM Voyage (société engagée dans un partenariat public-privé pour la gestion de la forêt classée de la Faya) et les deux facilitateurs de la formation, Olivier BOUYER et le Colonel Major Birima DIABATE.

N°	PRENOMS ET NOM	STRUCTURE	LOCALITE	POSTE	EMAIL	CONTACTS
1	BARRY Aminata	DRPIA	Ségou	Chef Division	adeyjabarry@yahoo.fr	74 57 09 77
2	BENGALY Salia	CEF	Bafoulabé	Chef de cantonnement	bengalia61@gmail.com	77 01 30 16
3	BERTHE Soumeyla	GEDEFOR	Bamako	Chargé communication	ilaberthe65@yahoo.fr	66 07 97 97
4	CAMARA Ousmane	DRA	Mopti	BSSEC	agriculturemopti@yahoo.fr	76 45 68 53
5	COULIBALY Abdoulaye	DRA	Koulikoro	Chargé	alaminecoulou2@gmail.com	79 28 43 48
6	COULIBALY Bekaye	DRPIA	Mopti	Chargé production	bekacoul81@gmail.com	66 19 80 81
7	COULIBALY Boubacar	CEF	Kati	Chef de cantonnement		76 09 79 27
8	COULIBALY Seydou	DNEF	Bamako	Chargé	scoulibaly50@gmail.com	76 26 23 96
9	COULIBALY Sidi Mohamed	DRA	Sikasso	DPVC/PV	coulibalytaba2@gmail.com	70 38 47 63
10	COULIBALY Sidiki	FNCM	Bamako	-	-	79 40 43 29
11	DAGNOKO Adama	DRA	Ségou	LRV	adagnoko7@gmail.com	78 23 01 18
12	DAOU Seydou	CEF	Bougouni	Chef de cantonnement	seydoudao499@gmail.com	79 38 96 65
13	DEMBELE Broulaye	CEF	Kangaba	Chef de cantonnement	gedeforkangaba@yahoo.fr	79 05 69 14
14	DEMBELE Lassana	DRA	Kayes	Chargé	lassanide80@gmail.com	66 80 11 42
15	DIARRA N'Tossama	CEF	Yanfolila	Chef de cantonnement	tosdiarra@yahoo.fr	76 07 07 36
16	GUINDO Djénéba	CEF	Bamako RG	Chef de cantonnement	djenebaguindo14@gamil.com	66 72 72 91
17	GUITTEYE Oumarou Aly	CEF	Kolondiéba	Chef de cantonnement	oumarouguitteye@gmail.com	75 39 75 56
18	KEITA Issiaka	DRPIA	Kayes	Chef Division	issiakakeita@gmail.com	79 29 50 08
19	MAIGA Abdoul Malick	CEF	Youwarou	Chef de cantonnement	cefyouwarou@yahoo.fr	75 28 02 61
20	MAIGA Ibrahim	CEF	Sikasso	Chef de cantonnement	ibrahimmaiga135@yahoo.fr	76 04 21 11
21	MAIGA Idrissa O.	CEF	Kayes	Chef de cantonnement	idrissaomai@yahoo.fr	76 17 33 44
22	MAIGA Lagabé	CEF	Kadiolo	Chef de cantonnement	lagabemaiga@yahoo.fr	79 43 82 43
23	SAMAKE Baga	CEF	Baraoueli	Chef de cantonnement	bagadjim@yahoo.fr	79 35 70 01
24	SAMASSEKOU Ousmane	CEF	Douentza	Chef de cantonnement	ousamassekou@yahoo.fr	76 01 08 48
25	SANGARE Cheick Ousmane	TAM-Voyage	Bamako	Superviseur	barousangare23@gmail	76 45 05 84
26	SISSOKO Lassine	CEF	Ségou	Chef de cantonnement	lassinesissoko76@gmail.com	75 09 43 57
27	TAMBOURA Bara	CEF	Macina	Chef de cantonnement	btamboura@yahoo.fr	76 08 92 77
28	THIAM Amadou	CEF	Nioro	Chef de cantonnement	niorocan@gmail.com	76 39 63 65
29	TOGOLA Sékou	DRPIA	Koulikoro	DPIA	togolasekou433@gmail.com	66 53 40 83
30	TRAORE Fatoumata	CEF	Kita	Chef de cantonnement	ftraorek20@yahoo.fr	69 05 15 52
31	TRAORE Mamady	DRPIA	Sikasso	Chargé production	mamadytraore149@gmail.com	60 70 01 86

Attentes

Au démarrage de la formation, chacun des participants a été invité à lister ses une, deux ou trois grandes attentes vis-à-vis de la formation. Les 58 attentes, exprimées par 26 participants (cinq n'étaient pas présents au démarrage de la formation), ont été reportées telles quelles dans ce rapport (Cf. **Annexe 1**). Elles sont diverses et certaines sont parfois peu claires, ce qui rend délicate une synthèse globale. A l'issue de la formation, chacun a repris la petite fiche où il avait noté ses attentes et a indiqué si celles-ci avaient été remplies. Après analyse, il ressort que c'est le cas pour la grande majorité : 7% des attentes ont été plus que remplies, 57% ont été bien remplies, 28% ont été remplies et seules 3% (2/58) n'ont pas été remplies.

Déroulement

La formation a été supervisée par un bureau constitué d'un Président, M. Sidiki COULIBALY, Président de la Fédération nationale des chasseurs du Mali (FNCM) et d'une Vice-présidente, la Colonelle Fatoumata TRAORE (Cheffe du CEF de Kita). Le déroulement a été le suivant :

	Lundi - jour 1	Mardi - jour 2	Mercredi - jour 3	Jeudi - jour 4	Vendredi - jour 5
Matin	<p>Propos introductif de la formation : tour de table des participants, recueil de leurs attentes, présentation des objectifs et du programme.</p> <p>Présentation #1 et Q/R : Forêts malienne - état des lieux et historique de leur gestion : formations végétales, historique des textes forestiers (avant 1986, après 1986, 1995), Code forestier de 2010.</p>	<p>Présentation #3 et Q/R : Concepts et principes-clefs de l'élaboration d'un Plan d'aménagement et de gestion forestière (PAG) d'une forêt classée au Mali</p> <p>Présentation #4 et Q/R : Compréhension des principaux facteurs de dégradation des forêts en Af. de l'Ouest et au Mali : agriculture, élevage, urbanisation, mines, etc.</p>	<p>Présentation #6 et Q/R : Décentralisation et gestion participative des forêts : fondements théoriques et historique de la démarche au Mali</p> <p>Présentation #7 et Q/R : Convention locale de GRN au Mali : définition, étapes de mise en œuvre, exemples d'application dans 2 massifs forestiers, leçons à tirer</p>	<p>Présentation #9 et Q/R : Gestion des forêts classées en Côte d'Ivoire : état des FC, causes de la dégradation, cas des FC du Cavally, stratégies et résultats de la « réhabilitation »</p> <p>Présentation #10 et Q/R : Gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN) à Madagascar : facteurs de déforestation, historique et état des lieux de la GCRN, reproches et recommandations sur GCRN</p>	<p>Conclusion de la formation et rappels des points clés de la formation.</p> <p>Restitution des notes des quizz</p> <p>Questionnaire de satisfaction</p> <p>Cloture de la formation.</p>
Après-midi	<p>Présentation #2 et Q/R : Concepts de gestion durable des forêts (GDF) et d'aménagement forestier (AF): état des lieux et défis pour les forêts classées au Sahel</p> <p>Quizz</p>	<p>Présentation #5 et Q/R : Suivi de la dégradation des forêts classées par télé-détection (images satellite) : avantages et contraintes. Etude de cas : Côte d'Ivoire, Sénégal et Madagascar</p> <p>Quizz</p>	<p>Présentation #8 et Q/R : Gestion des forêts classées au Burkina-Faso : état des FC, viabilité écologique, viabilité socio-économique, forces et faiblesses de l'AF des FC</p> <p>Quizz</p>	<p>Présentation et Q/R : Débat dirigé : Comment conserver durablement les FC sans mettre en péril les moyens d'existences des populations ?</p> <p>Quizz</p>	

Les formateurs ont facilité les échanges en utilisant :

- Des diaporamas (numérotés de P1 à P10 et compilés dans un Manuel de formation couleur distribué à tous les participants. La centaine de références biblio citées dans ces diaporamas sont listées à la fin du Manuel et les références complètes ont été laissées sur support numérique au Programme GEDEFORII) ;
- Des petits films (de 2 à 20 mn), illustrant des pratiques concrètes (sur la gestion communautaire des forêts, les conventions locales de GRN, la RNA, la gestion des forêts classées, etc.) de par le monde (Niger, Cameroun, RD Congo, Madagascar, Népal, Guatemala, France, Québec, etc.) ; Chaque thème abordé a donc fait l'objet de présentations (diaporamas et films) et donné lieu à des questions/réponses entre participants et formateurs, ainsi que des échanges ouverts entre participants.

La participation a été très bonne et les échanges ont été réalisés avec un esprit très constructif de la part des participants, les plus expérimentés partageant volontiers leurs expériences de terrain avec les plus jeunes.

Pour renforcer l'ancrage des connaissances, des petits « quizz » (10 questions à choix multiples par thématique abordée) étaient proposés en fin de journée, avec correction croisée permettant aux participants de s'autoévaluer. Chaque matin étaient également fait un compte rendu des échanges de la veille.

Consolidation des connaissances

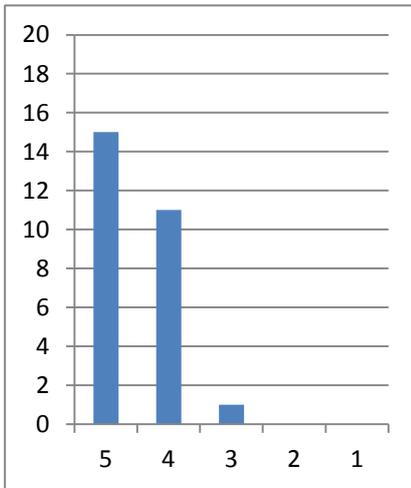
Les petits quizz ont permis de tester les connaissances des participants (Cf. questions en **Annexe 2**). Les résultats détaillés sont ci-dessous. On constate que :

- Les résultats sont globalement bons : la moyenne globale pour tous les participants est de 8/10. Ceci signifie que les connaissances issues des présentations, films et échanges ont a priori été intégrées ;
- Les résultats sont homogènes entre participants : la moyenne minimale par participant est de 5/10 et la maximale de 9,1, et le coefficient de variation (rapport de l'écart-type sur la moyenne, exprimé en %) est très faible et égal à 11%. Ceci signifie qu'aucun participant n'a a priori été laissé « sur le bord de la route » au cours de la formation ;
- Les résultats sont homogènes entre thèmes : la moyenne minimale par thème est de 6,2/10 et la maximale de 9,3, et les coefficients de variation sont très faibles et compris entre 9% et 30%. Ceci signifie que tous les thèmes traités ont a priori été bien compris.

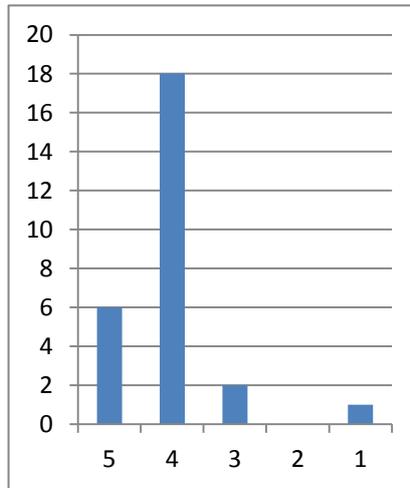
	Moyenne	Q1 Etat des lieux forêts Mali	Q2 Concept de GDF et AF	Q3 Canevas de PAGS au Mali	Q4 Dégradation des forêts en AFO	Q5 Suivi des forêts par télé-détection	Q6 Décentralisati on et gestion participative	Q7 Convention locale de GRN	Q8 Gestion des FC au Burkina	Q9 Gestion des FC en Côte d'Ivoire	Q10 Gestion communautai re des RN à Mada
1 BARRY Aminata	8,0	9	8	8	8	9	6	9	5	9	9
2 BENGALY Salia	8,1	10	9	8	8	10	7	8	9	7	5
3 BERTHE Soumaïla	5,0									5	5
4 CAMARA Ousmane	7,7	7	8	7	8	5	7	10	7	9	9
5 COULIBALY Abdoulaye	7,5	8	7	7	8	9	8	9	5	9	5
6 COULIBALY Bekaye	6,8						10	9	6	6	3
7 COULIBALY Boubacar	8,4	9	9	7	8	8	8	9	8	10	8
8 COULIBALY Sidi Mohamed	7,9	7	10	8	9	10	9	9	5	7	5
9 COULIBALY Seydou	7,5			6	5	7	8	10	5	10	9
10 COULIBALY Sidiki	9,1			9	10	8	9	10	10	9	8
11 DAGNOKO Adama	8,2	9	9	7	6	10	6	10	6	10	9
12 DEMBELE Broulaye	7,9	8	8	7	6	10	6	10	6	10	8
13 DEMBELE Lansana	8,6	9	9	9	6	9	9	10	8		
14 DIARRA Ntossama	8,9	9	10	9	10	9	8	10	5	10	9
15 GUINDO Djénéba	7,4	9	8	9	7	9	7	8	5	7	5
16 GUITTEYE Oumar Aly	8,2	7	9	10	7	7	8	8		9	9
17 KEITA Issiaka	7,2	10	8	7	10		6	10	5	4	5
18 MAIGA Abdoul-Malick	7,6	8	9	6	7	9	8	9	4	8	8
19 MAIGA Ibrahim	8,7	9	8	8	8	9	7		10	10	9
20 MAIGA Idrissa	8,8	9	9	9	9	10	9	10	5	9	9
21 MAIGA Lagabé	8,6	9	10	7	9				6	10	9
22 SAMAKE Baga	9,0	10	9	9	10	9	10	9	6	9	9
23 SAMASSEKOU Ousmane	8,7	9	8	8	8		8	10	10		
24 SANGARE Cheick Ousmane	7,2	6	8	8	6	4	8	8	4	10	10
25 SISSOKO Lassiné	7,2	6	8	8	8	8	6	8	4	7	9
26 TAMBOURA Bara	8,7	9	10	9	9	7	10	10	7	9	7
27 THIAM Amadou	7,5	8	9	9	6	7	5	10	6	8	7
28 TOGOLA Sékou	8,4	9	9	5	9	9	9	9	7	10	8
29 TRAORE Fatoumata	7,9	8	8	10	7	10	5	10	5		
30 TRAORE Mamady	7,4	8	8	8	8	8	6	8	4	7	9
Moyenne tous participants	7,9	8,4	8,7	7,9	7,9	8,4	7,6	9,3	6,2	8,4	7,6
Max	9,1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Min	5,0	6,0	7,0	5,0	5,0	4,0	5,0	8,0	4,0	4,0	3,0
CV	11%	13%	9%	15%	18%	19%	19%	9%	30%	20%	25%

Satisfaction concernant la formation

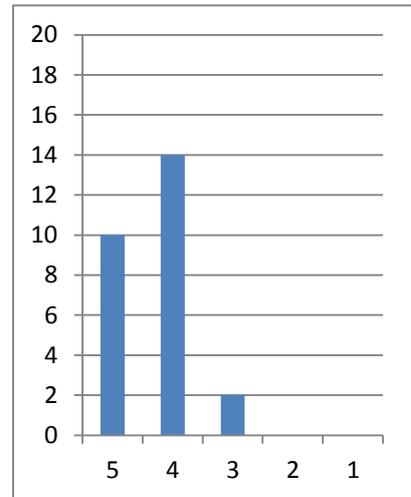
Les participants ont été invités à se prononcer sur l'intérêt des thèmes abordés lors de la formation et à les classer d'une échelle de 5 à 1 comme suit : 5 = Indispensable ; 4 = Très utile ; 3 = Moyennement utile ; 2 = Peu utile ; 1 = Inutile. Les résultats sont les suivants :



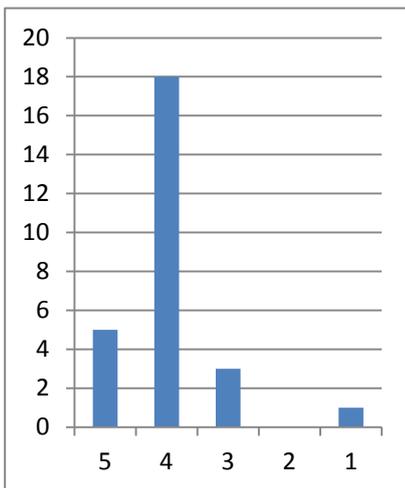
P1 - Etat des lieux du secteur forestier au Mali. **Moyenne = 4,5**



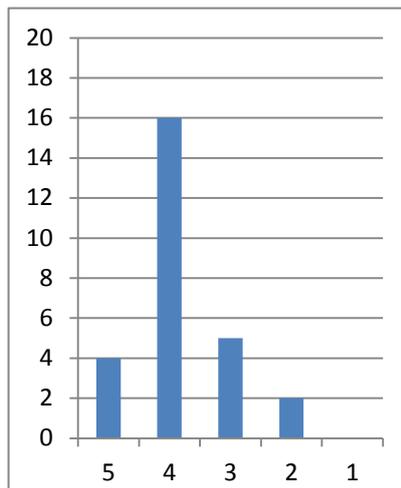
P2 - Concepts de GDF et d'AF, défis au Sahel. **Moyenne = 4,0**



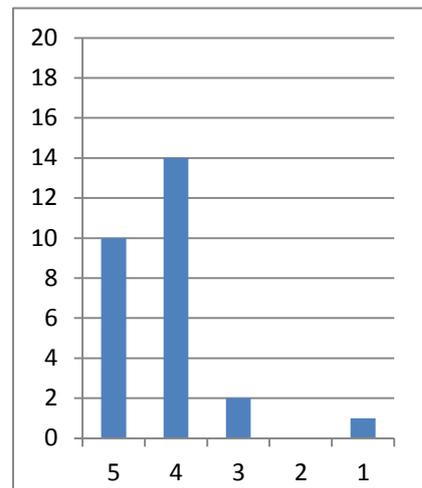
P3 - Canevas de PAGS. **Moyenne = 4,3**



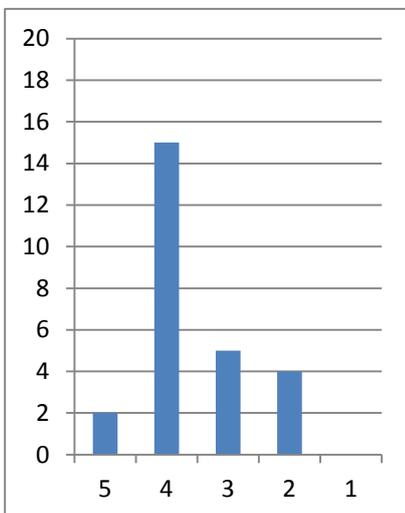
P4 - Dégradation des forêts en Afrique de l'Ouest. **Moyenne = 4,0**



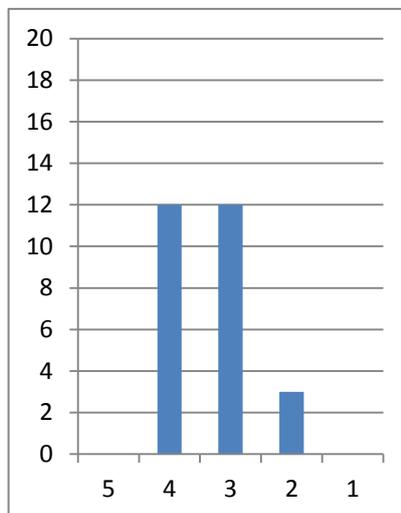
P5 - Suivi des forêts par télédétection. **Moyenne = 3,8**



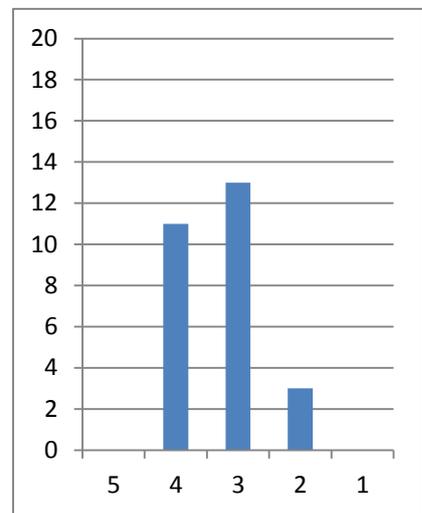
P6 - Décentralisation et gestion participative. **Moyenne = 4,2**



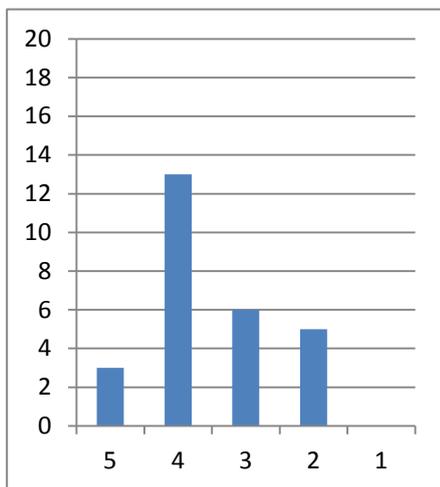
P7 - Conventions locales de GRN au Mali. **Moyenne = 3,6**



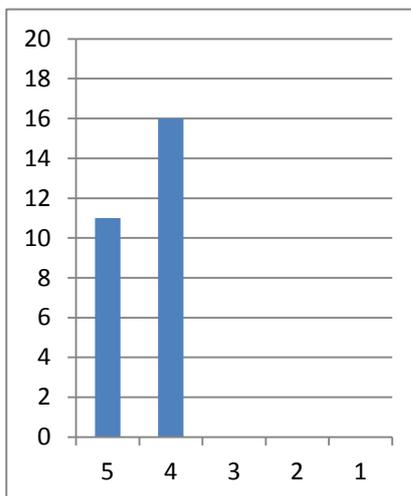
P8 - Gestion des forêts classées au Burkina. **Moyenne = 3,3**



P9 - Gestion des forêts classées en Côte d'Ivoire. **Moyenne = 3,3**



P10 – Gestion communautaire des RN à Madagascar. **Moyenne = 3,5**



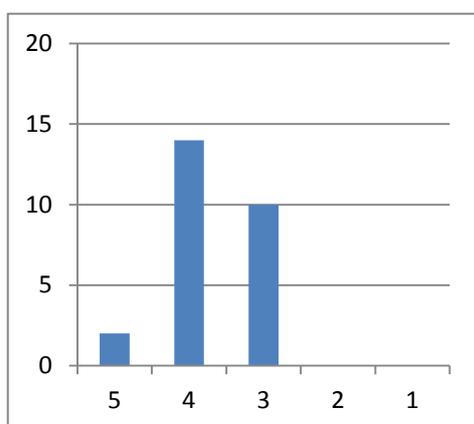
Débat dirigé : comment mieux gérer les forêts classées au mali ?
Moyenne = 4,4

De façon générale, le taux de satisfaction par thème oscille entre 3,3 (thème moyennement utile) et 4,5 (thème très utile / indispensable). En particulier, le débat dirigé, le jeudi après-midi, a suscité un fort engouement.

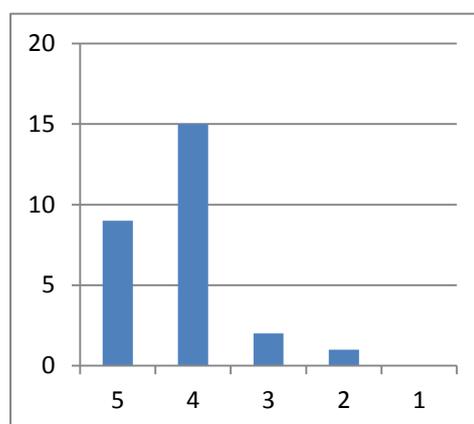
Les trois thèmes qui ont suscité un peu moins d'enthousiasme sont les présentations des expériences et leçons apprises du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire et de Madagascar en termes de gestion des forêts et des ressources naturelles.

Certains participants ont compris l'intérêt d'« ouvrir les horizons » et de prendre connaissance des expériences étrangères, en cherchant à analyser en quoi elles pourraient être répliquées, ou au contraire, évitées dans le contexte malien. D'autres participants ont par contre été rebutés par ces présentations, qui selon eux n'étaient pas directement transposables au contexte malien. On peut comprendre ces dernières réactions, tout en les déplorant, car une telle formation est justement le lieu pour explorer de nouveaux processus, démarches, outils

Les participants ont également été invités à se prononcer sur l'organisation de la formation et à classer leur réponse sur une échelle de 5 à 1 comme suit : 5 = Excellent ; 4 = Très adapté ; 3 = Moyennement adapté ; 2 = Peu adapté ; 1 = Pas adapté. Les résultats sont ci-dessous. Globalement, les participants ont trouvé que l'organisation de la formation était très adaptée.



Durée et rythme de la formation.
Moyenne = 3,7



Clarté et intérêt des supports (manuel et petits films). **Moyenne = 4,2**

Annexe 1 – Attentes des participants

NOM Prénom	Structure	Localité	Attentes	Note
BENGALY Salia	CEF	Bafoulabé	Pouvoir du cantonnement dans les déguerpissements	+
			Moyens pour freiner l'occupation des forêts classées	+
			Comment protéger définitivement nos forêts	+
BERTHE Soumeyla	GEDEF ORII	Bamako	Avoir une meilleure compréhension de la problématique de la gestion des forêts classées	+
			Propositions concrètes pour la gestion des forêts et des occupations	+
COULIBALY Abdoulaye	DRA	Koulikoro	Adaptation de l'agriculture par rapport à la déforestation	++
			Implications de la population aux prises de décisions sur les forêts	+
			Comment mettre en place des règlements et statuts de bonne gestion de nos forêts	+++
COULIBALY Boubacar	CEF	Kati	Trouver une solution durable à l'occupation des forêts classées	++
			Faire un rappel des textes régissant la gestion des forêts classées	++
COULIBALY Sidi Mohamed	DNEF	Bamako	Comprendre le Code forestier dans son ensemble	++
			Comprendre le rôle d'un agent forestier sur le terrain	++
			Comprendre la relation entre GEDEFOR et les structures de gestion forestière	+
COULIBALY Sidiki	FNCM	Bamako	Avoir une connaissance forte sur la dégradation du sol	+
			Pouvoir sensibiliser les chasseurs sur le problème	+
DAGNOKO Adama	DRA	Ségou	Bien comprendre le thème	++
			Avoir un cahier du participant	++
DAO Seydou	CEF	Bougouni	Etre bien outillé pour une gestion efficace des forêts classées	+
			Identifier les bonnes mesures de gestion des forêts classées	+
			Bénéficier d'autres formations en foresterie communautaire et gestion des forêts classées	-
DEMBELE Lansana	DRA	Kayes	Etre renforcé dans les dispositifs réglementaires en matière de défrichement des champs	++
			Comprendre la problématique réelle de gestion décentralisée des forêts classées	+
			Quelle conciliation entre la gestion des forêts classées et les diverses occupations	++
DIARRA Ntossama	CEF	Yanfolila	Identifier les menaces majeures sur les domaines classés	+++
			Proposer des solutions à ces menaces	+
GUINDO Djénéba	CEF	Bamako RG	Trouver la solution au problème de l'occupation des forêts	++
			Etre bien outillés	++
GUITTEYE Oumar Aly	CEF	Kolondiéba	Comment concilier l'orpaillage et l'élevage à la restauration des forêts	++
KEITA Issiaka	DRPIA	Kayes	Identifier les dégâts causés par chaque exploitant forestier	++
			Préconiser une prévention de chaque dégât	+
			Faire une synergie d'action entre les différents utilisateurs	+
MAIGA Abdoul- Malick	CEF	Youwarou	Comprendre la problématique de gestion des forêts classées	++
			Etre capable de proposer des solutions à la problématique	+++
MAIGA Ibrahim	CEF	Sikasso	Bonne compréhension des modules présentés	++
MAIGA Idrissa	CEF	Kayes	Dispositions légales précises pour la gestion des forêts classées	+++
			Pouvoir ériger les forêts classées aux environs des grandes villes en sanctuaire	+
			Volonté politique de protection des forêts	+++
MAIGA Lagabé	CEF	Kadiolo	Connaitre et mettre à profit les expériences réussies dans d'autres pays	++
			Maitrise des textes (esprit des textes) sur les forêts classées	++
SAMAKE Baga	CEF	Baraoueli	Identifier des stratégies afin de diminuer la pression sur les forêts	++
			Diagnostic profond des causes de dégradation des massifs forestiers	++

SAMASSEK OU Ousmane	CEF	Douentza	Echange édifiant et fructueux entre participants	++
			Bonne compréhension des problèmes d'occupation des forêts classées	++
			Maitrise du contenu de la formation	++
SANGARE Cheick Ousmane	TAM- Voyage	Bamako	Mise à niveau sur les textes de GDF	++
			Plan d'aménagement	++
SISSOKO Lassiné	CEF	Ségou	Etre mieux outillé en gestio alternative des conflits	++
			Renforcer mes capacités en gestion des forêts classées	++
			Réviser le plan d'aménagement des forêts classées	++
TAMBOURA Bara	CEF	Macina	Meilleure compréhension des méthodes de gestion des occupations	++
			Propositions de solutions aux occupations	++
			Proposition de gestion consensuelle des forêts classées	+
THIAM Amadou	CEF	Nioro	Maitriser les mesures de protection des forêts contre les occupations	++
			Pouvoir sensibiliser les Communes pour la protection des forêts	++
			Savoir libérer les parties occupées des forêts classées	++
TOGOLA Sékou	DRPIA	Koulikoro	Les outils de gestion des forêts	+
			La méthodologie de la gestion des forêts	+
			Les outils d'évaluation des ressources forestières	-
TRAORE Fatoumata	CEF	Kita	Etre bien formé face au défi de l'occupation des FC	+++
			Connaitre les outils pour résoudre les problèmes liés à la gestion des FC	+++
TRAORE Mamady	DRPIA	Sikasso	Mieux comprendre la gestion des forêts classées	++
			Avoir une bonne pratique en matière de gestion des forêts classées	++
			Connaitre l'historique de la gestion des forêts classées	++

Annexe 2 - Quizz

P1 – Etat des lieux du secteur forestier au Mali

1. En 2005, la FAO estimait le couvert forestier au Mali à :

- 12,5 millions d'ha (+ 16,5 Mha d'autres terres boisées)
- 57,6 millions d'ha (+ 24,2 Mha d'autres terres boisées)
- 7,1 millions d'ha (+ 4,6 Mha d'autres terres boisées)

2. La pluviométrie au Mali est comprise entre :

- <400 mm/an au Nord et <1600 mm/an au Sud
- <100 mm/an au Nord et <600 mm/an au Sud
- <200 mm/an au Nord et <1000 mm/an au Sud

3. Le pays se caractérise par 3 zones agro-climatiques :

- Aride, semi-humide, tropicale humide
- Subsaharienne, sahélienne, soudano-sahélienne
- sahélienne, soudanienne, tropicale-sec

4. En moyenne, le Mali perd chaque année :

- 1 000 ha de forêts
- 10 000 ha de forêts
- 100 000 ha de forêts

5. Entre 2004 et 2012, la demande de bois de feu au Mali a :

- Augmenté de 46%
- Augmenté de 12%
- Diminué de 7%

6. Les collectivités locales perçoivent environ :

- 20% des recettes fiscales de l'exploitation forestière
- 40% des recettes fiscales de l'exploitation forestière
- 50% des recettes fiscales de l'exploitation forestière

7. Les principes fondamentaux de la politique forestière du Mali sont fixés par :

- la Loi n°86-42/AN/RM de 1986
- la Loi n°10-028/AN/RM de 2010
- la loi n°16-045/AN/RM de 2016

8. L'arrachage/mutilation d'espèce intégralement protégée est :

- interdite sauf défrichement, coupe PAG ou dérogation
- autorisée sauf en cas de sécheresse forte
- interdite sauf pour les populations locales

9. La récolte à des fins commerciale des PFNL est :

- autorisée pour tous et sans limite
- autorisée uniquement pour les femmes et enfants
- règlementée et autorisée si permis de récolte.

10. L'ensemble de règles et de techniques mises en œuvre dans une forêts en vue de parvenir à une gestion durable, c'est :

- la décentralisation
- l'autorisation de coupe
- l'aménagement forestier

P2 - Concepts de GDF et d'AF

1. L'aménagement durable des forêts repose sur un compromis entre les aspects :

- Politiques, techniques et sécuritaires
- Sociaux, économiques et écologiques
- Forestiers, aquatiques et désertiques

2. En Afrique sub-saharienne, la proportion de la population dépendant du bois énergie est de l'ordre de :

- 30%
- 50%
- 80%

3. L'augmentation de la population contribue à rendre la gestion durable des forêts plus complexe :

- Vrai en augmentant les besoins en terre et en bois
- Faux, il y aura toujours assez de bois pour tout le monde
- Faux, plus il y a de personne et plus on reboise

4. Au Sahel, le changement climatique va notamment contribuer à :

- L'augmentation des températures et diminution des précipitations
- Diminution des températures et augmentation des précipitations
- Rien, je ne crois pas au changement climatique

5. La gestion durable des forêts, c'est :

- Exploiter le bois et les PFNL rapidement pour créer des revenus.
- Exploiter le bois et les PFNL pendant toute l'année sauf en saison sèche.
- Exploiter le bois et les PFNL sur une base durable, c'est à dire limitée à la capacité de production de la forêt.

6. L'aménagement forestier en zones sèches englobe la production de :

- bois d'œuvre, bois de service, bois de feu et produits agricoles
- bois de feu, PFNL, de fourrage et de minerais
- bois d'œuvre, bois de service, bois de feu, fourrage et PFNL

7. L'objectif majeur de l'aménagement forestier au Mali, c'est :

- éviter ou arrêter l'exploitation excessive du potentiel ligneux
- éviter ou arrêter le pâturage en forêt
- éviter ou arrêter la collecte de bois mort par les populations

8. Les objectifs en aménagement forestier sont :

- Toujours les mêmes, maximiser le revenu de l'Etat
- Dépendant de facteurs politiques, sociaux, économiques et écologiques
- Dépendant des orientations annuelles prises par le Ministère des Eaux et Forêts

9. Les 3 phases clés du processus d'aménagement forestier sont :

- L'analyse, la synthèse et le suivi/évaluation
- La préparation du terrain, la coupe et le transport
- L'enquête socio-économique, l'inventaire et l'exploitation

10. Les premiers essais d'aménagement forestier au Mali datent de :

- 1955
- 1985
- 1995

NOM :

Prénom :

NOM :

Prénom :

P3 - Canevas de PAGS

1. Le PA définit les objectifs de court et long terme, tandis que le PG définit les actions opérationnelles pour la mise en œuvre du PA.

- Oui.
- Non, c'est l'inverse.
- Je ne sais pas.

2. La partie « situation de la forêt » du PA concerne :

- Les techniques d'exploitation à mettre en œuvre.
- L'organisation de la forêt en unités de gestion.
- Informations générales, végétation, faune, inventaire forestier et étude socio-éco.

3. Pour un aménagement forestier durable, les études socio-économiques dans les villages environnants sont :

- Pas très utiles, le gestionnaire de la forêt décide dans tous les cas.
- Obligatoires, car les populations ont des droits d'usage.
- Facultatifs, le plus important c'est l'inventaire forestier.

4. La durée d'un PA varie généralement entre :

- 2 et 3 ans.
- 7 à 9 ans.
- 20 à 30 ans.

5. L'intensité des coupes de bois proposées dépend notamment :

- du nombre de bucherons disponibles et de la demande en bois.
- de la régénération naturelle par type de bois.
- de la hauteur des arbres et de la disponibilité en PFNL.

6. Au Mali, le karité est une essence classée comme :

- Intégralement protégée.
- Partiellement protégée.
- A valeur économique.

7. En aménagement forestier, l'organisation de l'exploitation est formalisée par :

- Un règlement intérieur et un contrat de gestion engageant les différentes parties prenantes.
- Un Décret du Ministère des Eaux et Forêts.
- Un accord écrit entre la DREF et les bucherons.

8. Pour une gestion durable, les grands arbres vigoureux d'essences d'intérêt sont :

- Coupés, pour permettre à des plus jeunes de pousser.
- Epargnés, pour faciliter la régénération par dissémination de graines.
- Coupés, pour produire du bois d'œuvre ou de service.

9. La fixation des quotas d'exploitation par parcelle se fait :

- De façon consensuelle et locale, en considérant la productivité en bois et PFNL, sur la base de l'inventaire forestier
- De façon réglementaire et nationale, en appliquant des normes (par ex : 70% pour le bois de feu, 90% pour les PFNL)
- De façon consensuelle et locale, en considérant les stocks existants de bois et de PFNL, sur la base de l'inventaire forestier

10. Le bilan financier d'un PAGS peut être :

- Positif ou négatif, ça dépend de la richesse de la forêt.
- Forcément positif : on peut essayer de baisser les coûts et/ou augmenter les recettes en collectant plus de bois et de PFNL.
- Forcément positif : on peut seulement essayer de baisser les coûts (en réduisant les frais des comités de gestion par ex).

P4 - Facteurs de dégradation des forêts en AfO

1. La perte de forêts en Afrique de l'Ouest entre 1975 et 2013 est de :

- 37%
- 3%
- 70%

2. D'après certains auteurs, nous sommes entrés dans l'ère de :

- L'anthropocène.
- L'oligocène.
- L'éocène.

3. Quelles sont les particularités de la croissance démo. en Afrique :

- Population avec âges équilibrés et taux de croissance moyen.
- Population avec beaucoup de jeunes et taux de croissance fort.
- Population avec âges équilibrés et taux de croissance fort.

4. En Afrique de l'Ouest, sous l'effet du changement climatique, les températures devraient évoluer comment d'ici 2100 :

- +1 à +2°C.
- +2 à +3°C.
- +2 à +5°C.

5. Quel est le 1^{er} facteur de déforestation et dégradation des forêts en Afrique de l'Ouest :

- L'élevage itinérant.
- L'exploitation illégale de bois de feu et charbon.
- L'expansion agricole.

6. Quelle a été l'expansion des surfaces agricoles entre 1970 et 2013 :

- Doublement, de 6% à 12% de la surface totale de l'AfO.
- Triplement, de 6% à 12% de la surface totale de l'AfO.
- Doublement, de 11% à 22% de la surface totale de l'AfO.

7. L'intensification agro-écologique, ça consiste principalement à :

- Défricher d'avantage de savanes pour produire de façon intensive (tracteurs, engrais, semences améliorées) et atteindre la souveraineté alimentaire.
- Produire de façon plus efficace et plus durable, en conservant mieux l'eau et les sols, dans un contexte de changement climatique et de désertification.
- Promouvoir intensivement l'agriculture biologique afin d'exporter vers les pays du Nord.

8. La consommation de bois de feu par malien a évolué comment entre 1989 et 2004 :

- Assez stable, autour de 3 kg de bois / jour / habitant.
- En hausse, de 1,8 Kg à 2,7 kg de bois / jour / habitant.
- Assez stable, autour de 5 kg de bois / jour / habitant.

9. L'impact de l'élevage sur les forêts en AfO est :

- Positif : les bovins limitent la végétation basse et les départs de feu, contribuent à disséminer les graines, enrichissent les sols.
- Négatif : les bovins dégradent les ligneux, notamment la régénération, et les pasteurs abusent des feux de brousse.
- Controversé : les avis sont partagés et l'impact dépend du type de végétation, du taux de chargement, du mode de conduite.

10. L'impact de l'urbanisation sur les forêts en AfO est :

- Enorme : de grandes surfaces sont déboisées.
- Minimale et surtout localisée dans les centres urbains sahéliens.
- Minimale et surtout localisée dans les centres urbains côtiers.

NOM :

Prénom :

NOM :

Prénom :

P5 –Suivi de la dégradation des FC par télédétection

1. La télédétection mobilise des capteurs pouvant être portés par :

- Un satellite.
- Un avion.
- Un GPS.

2. L'énergie captée par les capteurs utilisés en télédétection s'appelle :

- La longueur d'onde.
- Le rayonnement électromagnétique.
- Le signal radio.

3. On appelle réflectance :

- Un rayonnement électromagnétique de grande longueur d'onde.
- Les capteurs qui permettent de recevoir la lumière visible et les infrarouges.
- L'intensité avec laquelle un objet à la surface de la Terre renvoie un rayonnement électromagnétique d'une longueur d'onde donnée.

4. On appelle signature spectrale :

- L'intensité d'un rayonnement électromagnétique une fois qu'il a traversé l'atmosphère.
- Le signal émis par un satellite et capté par un GPS.
- L'évolution de la réflectance d'un objet en fonction de la longueur d'onde du rayonnement électromagnétique.

5. Plus la résolution d'une image est élevée :

- Plus elle est précise.
- Plus la surface au sol représentée par un pixel est grande.
- Plus elle contient de bandes.

6. La signature spectrale renvoyée par la végétation est la même quel que soit la date de prise de vue :

- Vrai.
- Faux.
- Vrai en Europe, faux en Afrique.

7. Une matrice de confusion sert à :

- Sélectionner au hasard des zones à étudier
- Entrer des données pour qu'un algorithme informatique puisse effectuer la classification des types de forêt
- Vérifier la validité de la classification en comparant ce qu'on voit sur le terrain avec ce qu'on trouve avec l'ordinateur

8. Dans l'étude de cas ivoirien, on constate qu'il est difficile de distinguer certaines classes par télédétection :

- Les cacaoyères se mélangent parfois avec les forêts primaires.
- Les cacaoyères se mélangent parfois avec les jachères.
- Les jachères se mélangent parfois avec les plantations d'hévéa et de palmier à huile.

9. Dans l'étude de cas malgache, les analyses par télédétection permettent de démontrer que les mines :

- Occasionnent beaucoup de dégâts (milliers d'ha par site).
- Occasionnent pas mal des dégâts (centaines d'ha par site).
- Occasionnent des dégâts limités (dizaines d'ha).

9. Dans l'étude de cas sénégalaise, les analyses par télédétection permettent de démontrer que la dégradation des forêts est :

- Bien visible avec des images de très haute résolution (THR).
- Bien visible avec des images de haute résolution (HR).

P6 - Gestion participative / communautaire des RN

1. La gestion participative des forêts permet :

- Aux personnes qui sont directement concernées par l'utilisation des ressources forestières de participer aux prises de décision.
- D'intégrer le secteur privé à la gestion commerciale des forêts.
- D'intégrer la biodiversité comme un thème de gestion forestière.

2. La décentralisation consiste à :

- Développer l'économie des régions éloignées de la capitale.
- Nommer des Ministres originaires des différentes zones du pays.
- Transférer des pouvoirs décisionnaires et des compétences administratives de l'État vers les collectivités locales.

3. Selon Gohl (1993), la participation est un processus dans lequel :

- La population obtient des revenus de plus en plus importants par le développement de l'exploitation forestière commerciale.
- La population apprend à gagner de plus en plus d'autonomie tandis que les structures d'appui apprennent à céder de plus en plus de pouvoir.
- La population et les services de l'Etat gèrent chacun leurs territoires en limitant les contacts et conflits.

4. Le « cercle vertueux » de la foresterie communautaire comprend les éléments suivants :

- Participation, investissement, protection de la biodiversité, réduction de la déforestation.
- Participation, modernisation, finance carbone.
- Participation, appropriation, gestion durable et développement local.

5. La « participation passive » des populations leur permet d'influer sur l'élaboration des projets et la prise de décision :

- Vrai.
- La participation passive leur permet de donner leur avis, pas de participer à la prise de décision.
- La participation passive n'existe pas.

6. L'intérêt de la communication interactive réside dans le fait de :

- Mobiliser des outils technologiques modernes.
- Convaincre les populations de mettre en place des mesures de gestion durable élaborées par les eaux et forêts.
- Augmenter les possibilités d'un réel partage des connaissances.

7. Durant quelle décennie ont été introduites les principales lois de décentralisation permettant une GNR plus participative au Mali ?

- Années 80.
- Années 90.
- Années 2000.

8. Quelle approche de la gestion participative des ressources naturelles a été promue par le PACT de la coopération allemande :

- Les schémas régionaux de foresterie communautaire.
- Les plans d'aménagement forestiers participatifs.
- Les conventions locales de gestion des ressources naturelles.

9. Quelles ont été les conséquences du Décret 98-402/P-RM :

- Exclusion des SRG de la perception de ristournes.
- Doublement de la part des SRG dans la perception de ristournes.
- Suppression du statut de SRG.

10. La GRN participative est simple et efficace :

- Pas nécessairement, tout dépend du contexte et des parties prenantes.
- Oui, cela fonctionne toujours.
- Non, c'est une erreur, il faut revenir à une gestion centralisée.

NOM :

Prénom :

NOM :

Prénom :

P7 - Conventions locales de GRN au Mali

1. Une CL-GRN définit les règles d'accès et d'utilisation de ces ressources, en vue de leur conservation, de leur exploitation rationnelle et durable

- Vrai, en totalité.
- Vrai, en partie : elle fixe aussi le montant des redevances à toucher par l'Etat.
- Faux.

2. Les CL s'établissent généralement à l'échelle :

- D'un village ou d'une ou plusieurs communes.
- D'un cercle.
- D'une région administrative.

3. Une CL ne respecte pas nécessairement la réglementation nationale :

- Vrai, les décisions locales sont plus importantes que les lois.
- Faux, elle doit respecter les lois.
- Cela dépend des problématiques locales.

4. Une CL repose sur :

- Une proposition de projet portée par les services forestiers.
- Une négociation entre l'Etat et les ONG de développement.
- Une négociation entre les principales parties prenantes.

5. La rédaction du guide méthodologique national d'élaboration d'une CL-GRN a été appuyée par :

- Le Ministère des Eaux et Forêts.
- L'Agence française de développement (AFD).
- le Programme d'appui aux collectivités territoriales (PACT).

6. Le processus d'élaboration d'une CL-GRN est initié par :

- Une demande d'une ONG de conservation.
- Une demande de la commune.
- La Direction régionale des eaux et forêts.

7. Une commune peut conduire seule tout le processus d'élaboration d'une CL-GRN :

- Non, cela demande un appui technique et une médiation indépendante.
- Oui, c'est un processus simple et peu coûteux.
- Non, le processus ne peut être conduit que par les E & F.

8. Le modérateur doit convaincre les populations d'abandonner toute activité qui dégrade l'environnement :

- Vrai, il doit contribuer à la prise de conscience environnementale.
- Faux, il doit faciliter les échanges et la conduite du processus.
- Vrai, c'est lui le premier responsable dans le processus.

9. L'identification des problèmes de gestion et d'exploitation des RN se fait pendant :

- L'atelier diagnostic.
- La restitution villageoise.
- La réunion de la commission de travail.

10. Une CL-GRN aboutit à :

- La mise en place d'un comité administratif au niveau du Cercle concerné.
- La mise en place de règles concrètes de gestion au niveau local.
- L'élaboration d'un document de travail permettant aux services forestiers d'appliquer une gestion forestière durable.

P8 - Gestion des FC et AF au Burkina-Faso

1. Au Burkina, quels sont les 3 grands types de PAGES :

- Production de bois de feu / Production de PFNL / Gestion sylvo-pastorale.
- Production de bois de feu / Gestion de la grande faune / Gestion sylvo-pastorale.
- Production de bois de feu / Production de PFNL / Gestion de la grande faune.

2. Au Burkina, dans un PAGES orienté bois-énergie, on peut couper jusqu'à :

- 90% de l'accroissement naturel.
- 70% de l'accroissement naturel.
- 50% de l'accroissement naturel.

3. Au Burkina, un Chantier d'AF (CF) est toujours géré par :

- Le Service local des eaux et forêts.
- Le Maire de la Commune concernée.
- Un Conseil de gestion regroupant les groupements de gestion forestière concernés.

4. Au Burkina, on peut faire des coupes dans des peuplements comptant moins de 200 arbres/ha :

- Oui, si le PAGES l'autorise.
- Oui, si le PAGES l'autorise et s'il y a un accord du Service des E&F.
- Non, c'est interdit quelle que soit la situation.

5. Au Burkina, les inventaires d'AF sont généralement :

- Fiables et utilisés dans la plupart des CAF.
- Peu fiables, mais utilisés dans la plupart des CAF.
- Peu fiables et pas utilisés dans la plupart des CAF.

6. Au Burkina, les martelages sont respectés sur tous les CAF :

- Oui, toutes les essences utiles sont équitablement exploitées.
- Oui, même si certaines essences sont parfois un peu surexploitées.
- Non, 4 à 5 essences sont systématiquement surexploitées.

7. Au Burkina, les espaces nus au sein des brousses tigrées ne sont pas reboisés :

- Surtout faute de volonté politique et de moyens financiers.
- Surtout faute de surveillance des feux et du bétail.
- Surtout car ça n'a pas de sens écologiquement parlant.

8. Au Burkina, La plupart des Chefs d'UA et membres des GGF considèrent le semis de régénération :

- Comme important et efficace.
- Comme important, mais difficile faut de moyens.
- Comme une perte de temps et d'argent, vu les très faibles taux de réussite.

9. Au Burkina, les grands projets de reboisement (8 000 villages / 8 000 forêts, front de terre, etc.) ont :

- Été tous couronnés de succès.
- Eu des résultats mitigés selon les zones.
- Été globalement des échecs.

10. Au Burkina, les populations rurales :

- Touchent des revenus intéressants de l'AF, équitable par rapport aux autres acteurs.
- Touchent certes des revenus de l'AF, mais de façon inéquitable par rapport aux autres acteurs.

NOM :

Prénom :

NOM :

Prénom :

P9 - Gestion des FC en CI

1. Les FC en CI couvrent :

- 3% du pays.
- 13% du pays.
- 21% du pays.

2. Depuis les années 60, la CI a perdu quel pourcentage de ses forêts :

- Près de 10%.
- Près de 30%.
- Près de 80%.

3. Afin d'encourager la cacaoculture, quel Président ivoirien a dit « La terre appartient à celui qui la cultive » :

- Félix HOUPHOUET-BOIGNY.
- Henri KONAN BEDIE.
- Laurent GBAGBO.

4. Quelle est l'une des conséquences de la propagation du concept d'« Ivoirité » dans la Loi foncière de 1998 :

- Les occupants allochtones se sont fait confisquer leur bien par les tuteurs autochtones.
- Les occupants allochtones ont été forcés de revendre leurs terres.
- Les Baoulés ont été chassés du Sud-Ouest.

5. Le Code forestier ivoirien de 2014 :

- Autorise l'agriculture en FC, sous certaines conditions (permis d'exploitation agricole, redevance aux E&F).
- Interdit strictement toute activité agricole.
- Interdit toute activité agricole, sauf les plantations (hévéa, cacao, café, etc.) car cela maintient un couvert ligneux.

6. L'objectif de la CI est de retrouver quel taux de couvert forestier d'ici 2040 :

- 10%.
- 20%.
- 30%.

7. La 1^{ère} stratégie de la SODEFOR pour « réhabiliter » les FC a été :

- De faire déguerpir les populations : cela a été couronné de succès.
- De négocier avec les populations pour des départs progressifs.
- De faire déguerpir les populations : cela a été un échec critiqué.

8. Quel a été le bilan du déguerpissement du Mont Péko :

- Positif : les ex-infiltrés se sont réinstallés dans le domaine rural et la FC a retrouvé sa splendeur.
- Négatif : les ex-infiltrés se sont rabattus sur les FC voisines et le problème s'est seulement déplacé

9. Quelle est l'idée clef de la 2^{nde} stratégie de la SODEFOR pour « réhabiliter » les FC :

- Contractualiser avec les infiltrés : (i) ne plus défricher, (ii) reboiser les parties dégradées, (iii) partir dans 10 ans.
- Contractualiser avec les infiltrés : les autoriser à cultiver le cacao déjà planté, mais en cédant une partie de la récolte à l'Etat.
- Renforcer la mobilisation armée pour réussir les déguerpissements.

10. Quels sont les 3 préalables à respecter a priori pour réhabiliter les FC en CI :

- Concertations / Sécurisation foncière / Création d'AGR.
- Expulsions rapides / Reboisement / Mise sous cloche.

P10 - GCRN à Madagascar

1. Quel est le principal facteur de déforestation à Madagascar :

- L'abattis-brûlis pour l'agriculture pluviale.
- La collecte anarchique de bois de feu et la carbonisation.
- L'élevage bovin.

2. La production de charbon a un impact :

- Fort sur les forêts, surtout autour de la capitale, Antananarivo.
- Fort sur les forêts, partout dans le pays.
- Faible, limité à certains centres urbains près des forêts sèches de l'Ouest.

3. Les mines ont un impact :

- Fort sur les forêts, sur de larges étendues.
- Faible, car limité dans le temps et dans l'espace.

4. Les incendies ont un impact sur les forêts :

- Fort. Ils sont principalement liés à la régénération des pâturages.
- Faibles. Ils sont surtout liés à l'apiculture traditionnelle et au charbonnage.
- Fort. Ils sont dus à une diversité de causes, dans des proportions mal connues.

5. Avant les années 90, la politique forestière malgache était plutôt :

- Basée sur la concertation avec les populations locales, dans une logique de décentralisation et de responsabilisation du monde rural.
- Marquée par un fort étatisme : l'Etat est propriétaire et gestionnaire de toutes les forêts.
- Mixte, avec coexistence de la gestion domaniale, de la gestion communautaire et de la gestion privée des forêts.

6. A partir des années 90, la priorité de la politique forestière a été :

- La protection de la biodiversité.
- L'exploitation forestière, notamment bois précieux (bois de rose).
- La gestion durable des forêts : trouver le bon équilibre entre les bénéfices environnementaux / économiques / sociaux.

7. Le Décret GELOSE repose sur quels grands principes :

- Contrat Etat/COBA, avec TGRN et SFR, négocié avec un médiateur.
- Contrat Commune/COBA, avec contenu libre, négocié avec le service des E&F.
- Contrat Commune/Service des E&F, avec TGRN et SFR, négocié avec un médiateur.

8. Par rapport au Décret GELOSE, le Décret GCF est :

- Plus complet : prend en compte toutes les ressources naturelles, garantit la sécurisation foncière et l'implication de la Commune.
- Différent : la GELOSE ne permet pas l'exploitation forestière, alors que la GCF la permet.
- Moins complet : prend en compte seulement les forêts, ne garantit pas la sécurisation foncière, ni l'implication de la Commune.

9. Les principales caractéristiques des contrats GELOSE/GCF :

- Initiés par les populations / situés hors des (N)AP / enregistrés.
- Initiés par les PTF / situés proches des (N)AP / enregistrés pour 50%.
- Initiés par les E&F / situés hors des (N)AP / enregistrés.

9. Quels sont les principales critiques faites aux TGRN :

- Trop axé sur la conservation et trop piloté par les PTF.
- Trop axé sur l'exploitation forestière et trop piloté par les E&F.
- Peu de critique, la plupart de parties prenantes sont satisfaites.

NOM :

Prénom :

NOM :

Prénom :



Novembre 2018

SAS SalvaTerra
6 rue de Panama
75018 Paris I France
Tel : +33 (0)6 66 49 95 31
Email : info@salvaterra.fr
Web : www.salvaterra.fr
Vidéo : www.salvaterra.fr/fr/video

